

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée générale annuelle des membres de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL » tenue le 19 décembre 2012 à 13 :50 heures à laquelle sont présents :

MM. Marcel Alexander, Michel Demers, Gaétan Vandal, et Me Gaétan Turbide, étant tous les membres de la Corporation et formant quorum des membres de l'assemblée générale annuelle.

Assistent également à la réunion :

- **M. Pierre Benoit, représentant d'Infrastructure Québec**
- **Me Pierre L. Lambert, conseiller juridique**
- **Me Marie-Claude Mondor, représentante et conseillère juridique de la Corporation**

AGAM-2012-12-19/001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que modifié.

(Réf : 1.2)

AGAM-2012-12-19/002 APPROBATION - TENIR LIEU D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES – 8 MARS 2013

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

D'approuver la résolution 2012-03-08/001 pour tenir lieu d'une assemblée générale annuelle des membres en date du 8 mars 2013.

(Réf : 1.3)

AGAM-2012-12-19/003 NOMINATION DES AUDITEURS - EXERCICE 2012

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le cabinet Raymond Chabot soit nommé auditeur de la Corporation la Cité de la culture et du sport de Laval pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

Que le conseil d'administration établira sa rémunération.

(Réf : 3.1)

AGAM-2012-12-19/004 REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DE VILLE DE LAVAL

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que Me Gaétan Turbide soit remplacé à son poste de membre de la Cité de la culture et du sport de Laval et de membre du conseil d'administration de la Cité par

Me Basile Angelopoulos, conseiller de la Ville de Laval,
lequel accepte.

Que Me Basile Angelopoulos remplace Me Gaétan
Turbide au conseil d'administration de la Cité et en soit
nommé le vice-président.

(Réf : 3.2)

AGAM-2012-12-19/005 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que les personnes suivantes soient élues administrateurs
de la Corporation :

Monsieur Marcel Alexander
Me Basile Angelopoulos
Monsieur Michel Demers
Monsieur Gaétan Vandal

(Réf : 3.3)

AGAM-2012-12-19/006 ACCOMPAGNATEUR SPÉCIAL

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

Que Me Gaétan Turbide soit nommé comme accompagnateur spécial du conseil d'administration de la Corporation et conserve à ce titre un rôle de conseil auprès de ses membres.

(Réf : 3.4)

AGAM-2012-12-19/007 LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 13 :59 heures.

(Réf : 4.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
AGAM 19 DÉCEMBRE 2012

Secrétaire-
trésorier